

Lutte contre la cybercriminalité : Le projet européen 2CENTRE Sécurité

Posté par : JerryG

Publié le : 1/6/2011 13:00:00

La Gendarmerie Nationale et l'Université de technologie de Troyes, en partenariat avec la Police Nationale, l'Université de Montpellier-1, Microsoft et Thales, ont lancé la partie française du [projet 2CENTRE](#) financé par la Commission européenne (Cybercrime Centres of Excellence Network for Training, Research and Education).

Le consortium français et le Centre piloté par l'University College Dublin, constituent les premiers modèles d'un réseau européen de centres d'excellence de formation et de recherche dédiés à la lutte contre la criminalité informatique, notamment sur le réseau Internet.



De nombreuses affaires récentes (le ver informatique Stuxnet, les attaques de ministères, de sites bancaires, de plates-formes de jeux, mais aussi des affaires de pédophilie ou d'espionnage), soulignent l'importance du développement d'outils et de compétences, à la hauteur de la complexité des attaques (reposant ou utilisant les réseaux, systèmes, et appareils fixes ou nomades) et des enjeux technologiques et juridiques de la lutte contre la cybercriminalité.

Selon différentes études, la cybercriminalité crée des préjudices considérables aux administrations, aux particuliers et aux entreprises, ces dernières supportant l'essentiel du préjudice économique.

L'urgence d'une réponse juridique et technologique adaptée, à l'échelon international, a été reconnue par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne. Pour assurer une capacité d'anticipation et de réponse rapide à de nouvelles menaces, le « European Cybercrime Training and Education Group » (ECTEG) d'Europol (l'office de police de l'Union européenne) a conclu la nécessité d'associer dans cette démarche les forces de l'ordre, les entreprises, et le monde académique.

Fruit d'une collaboration conjointe entre acteurs publics et privés, et en lien avec ECTEG, le projet 2CENTRE, soutenu et financé par la Commission européenne, associe aux forces de l'ordre des partenaires du monde académique et industriel dans le cadre d'un réseau de centres d'excellence en formation en recherche pour la lutte contre la cybercriminalité. Les deux premiers centres concernés par ce projet, sont le centre français animé par l'Université de technologie de Troyes, et le centre irlandais animé par le University College Dublin.

Le centre d'excellence français a été proposé par l'Université de technologie de

Troyes et la Gendarmerie Nationale, partenaires de longue date en matière de formation et de recherche. Sont associés au projet, la Police Nationale, l'Université de Montpellier-1, et des industriels precurseurs, Microsoft et Thales. La partie française du projet est dotée d'un budget de 980 000 €, hors valorisation des jours consacrés au projet par la Police Nationale et la Gendarmerie Nationale. Un soutien d'expertise et financier est également apporté par Microsoft, ainsi qu'une contribution financière d'Orange.

Dans le cadre du projet, le consortium français s'est fixé les premiers objectifs suivants :

- Projets de recherche : développement de nouveaux outils et méthodes d'investigation et de recherche de preuves, et de moyens de défense contre les attaques distribuées de déni de service ;
- Amélioration du dispositif et des outils de formation des personnels spécialisés des forces de l'ordre, à plusieurs niveaux d'intervention ;
- Etude et diffusion des bonnes pratiques de défense des entreprises, en particulier PME/PMI ;
- Etude des besoins de formation des entreprises et des administrations et définition de la réponse aux besoins ;
- Animation de la communauté française de lutte contre la cybercriminalité ;
- Structuration et pérennisation du centre d'excellence français ;
- Participation à la construction du réseau international de centres d'excellence, en particulier en lien avec des partenaires européens francophones.

Le consortium français s'inscrit ainsi dans l'ambition d'une réponse organisée et adaptée, soulignée par [le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2008](#), placée sous la responsabilité du Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale (SGDSN, rattaché au Premier Ministre), confiée à l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), et réaffirmée encore récemment en Conseil des Ministres du 25 mai 2011.